

Édito : cannabis : aux pharmas d'agir!

Autor(en): **Willa, Blaise**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Génération plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 73

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

généralisations

Editeur

«Généralisations» société coopérative, sans but lucratif

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Blaise Willa

Rédaction

Jean-Marc Rapaz, chef d'édition
Barbara Santos, journaliste stagiaire
Marie Tschumi, journaliste RP

Collaborateurs

Martine Bernier, Véronique Châtel,
Corinne Cuendet, Marco Danesi,
Jean-François Duval, Isabelle Guisan,
Julien Perrot, Rosette Poletti,
Frédéric Rein, Sylvie Ulmann
et Ellen Weigand

Responsable marketing

Yoann Valnet

Secrétariat

Sylvia Pasquier,
(cheffe administration)
Isabelle Bosson, (resp. events)
Dominique Rochat,
(resp. abonnements)
abo@generations-plus.ch
Tél. 021 321 14 21
Mélanie Akrimi, (apprentie)

Administration et rédaction

Rue des Fontenailles 16
1007 Lausanne
Tél. 021 321 14 21- Fax 021 321 14 20
Secrétariat ouvert
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Abonnements

11 numéros par an 68 francs
Etranger: prix sur demande

Régie publicitaire

Suisse romande:
Société coopérative Généralisations
Département publicité
Rue des Fontenailles 16
1007 Lausanne
Tél. 021 321 14 21 - Fax 021 321 14 20
publicite@generations-plus.ch

Suisse alémanique:

Publimag SA
Seilerstrasse 8 / cp 3001 Berne
Tél. 031 387 22 11 - Fax 031 387 21 00
service@publimag.ch

Réalisation graphique

enzened, Nicolas Zentner
Jonas Pahud

Responsable image

Wollodja Jentsch

Lithographie

Jacqueline Rausis

Impression

Vogt-Schild Druck AG

Audience

105 000 lecteurs (MACH Basic 2015-1)
(Tirage contrôlé: 32253)

www.generations-plus.ch

Pour nous joindre:

contact@generations-plus.ch

imprimé en
suisse

Cannabis : aux pharmas d'agir !

Poignant témoignage que celui de Stéphanie. Depuis 2008, cette Valaisanne souffre de sclérose en plaques. Il y a une année, elle a décidé de prendre un spray buccal à base de cannabis pour soulager ses douleurs. Depuis, comme elle le confie à généralisations, «c'est le jour et la nuit».

On le sait, le seul mot de cannabis réveille les craintes les plus vives, même si le débat lié à sa dépénalisation anime régulièrement les esprits. Drogue, dépendance, répression, la marijuana fait peur. Mais ici, rien de tout cela : le cannabis à usage thérapeutique – c'est-à-dire contrôlé, dosé et pris dans cet objectif – a des effets réels face à certaines maladies, même si la substance, rappelons-le, ne soigne pas. Scléroses en plaques, troubles du sommeil, manque d'appétit ou chimiothérapies, les patients souffrent et le plus souvent, ont épuisé les traitements classiques dans leur parcours thérapeutiques. Avec le cannabis, ils ont sous la main une alternative réelle pour lutter contre certains effets insupportables de leur pathologie.



« Le cannabis à usage thérapeutique a des effets réels »

Or, ce cannabis-là, thérapeutique, n'est pas accessible à tous : sa prise – et encore, sous la forme unique de spray aujourd'hui et seulement pour la sclérose en plaques – est soumise à une réglementation très restrictive car le cannabis est encore considéré comme une drogue. Toute autre exception à des fins médicales doit être autorisée par l'Office fédéral de la santé publique, soumis à forte pression car les demandes progressent. Autre frein, le prix. A titre d'exemple, le traitement mensuel de Stéphanie est de 645 francs et son remboursement par les assurances complémentaire soumis au bon vouloir de ces dernières. Trop cher pour beaucoup et donc inaccessible.

Ne minimisons pas les signes positifs des autorités, qui se montrent prêtes à se pencher sur les vertus médicales du cannabis. Mais l'industrie des pharmas, elle, devrait aussi se lancer pour homologuer, à terme, le produit comme thérapie reconnue. Hélas, le potentiel ne paraît pas économiquement suffisant pour que ces mêmes pharmas entament des études cliniques. C'est fort dommage : le cannabis thérapeutique, du coup, pourrait être remboursé par les caisses maladie. Mieux : avec leur médecin, tous les patients auraient alors accès au traitement et n'auraient plus à aller se fournir sur le marché parallèle que nos autorités abhorrent tant.

Blaise Willa,
directeur de publication
et rédacteur en chef